

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BRIDGE CLUB DU VAL DE SAÔNE
LE 27 SEPTEMBRE 2011**

**LA CHARDONNIERE
69270 FONTAINES S/SAONE**

Les membres du club se sont réunis en assemblée générale à La Chardonnaire et il a été établi une feuille de présence émargée et les pouvoirs enregistrés.

La feuille de présence permet de constater que 37 membres sont présents et 10 représentés pour un effectif de 140 membres. Les absents sont excusés.

Ordre du jour

☞ *Présentation de la soirée*

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral

Rapport financier 1

☞ *Relations avec Sophie et la Mairie*

En juillet 2010 la Mairie de Fontaines a mis fin à notre contrat à La Chardonnaire.

3 solutions étaient à envisager : louer un local, traiter avec Sophie (Restaurant Chez Sophie – Rillieux) ou cesser l'activité du club.

Nous avons opté pour passer contrat avec Sophie à Rillieux.

A cause du déménagement les élections du C.A. élu pour 2 ans (2009) ont été retardées, elles auront lieu en Avril/Mai 2012 et le club fait appel à candidature.

Lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire le changement d'adresse de notre Siège Social sera effectué, changement des statuts (les boîtes aux lettres ont été transférées).

Le président remercie chaleureusement les organisateurs du déménagement pour sa qualité et sa rapidité (Mrs Brochud et Muyard sont vivement applaudis ainsi que Chantal et Alain Desmurs).

Sophie met à notre disposition la salle sous le restaurant et la salle de Gymnastique Mistral.

Le coût de location s'élève à 1500 € par mois pour 10 mois. Le contrat est en cours de signature.

☞ *Activités du club*

Relations avec le comité : nous avons reçu 5 nouvelles tables supplémentaires.

La Société Générale donne 750 euros.

3 tournois Salade ont été organisés (les deux enseignants sont sensibilisés afin de faire connaître ces tournois).

Remise des prix du Mixte à Villefranche le 18 juin 2011.

Coupe de l'Amitié remportée encore une fois par notre club le 18 décembre 2010.

☞ *Effectifs*

Le club se compose de 140 adhérents – 65 licenciés (85 l'année dernière).

☞ *Les Brèves*

Notre Président félicite les rédactrices (J.Gautier, MP.Garaud, C.Desmurs) et A.Desmurs pour la mise à jour de notre site Internet.

Question : des personnes n'ayant pas Internet n'ont pas été mises au courant de la tenue de cette Assemblée Générale.

Notre Président s'excuse de ne pas avoir prévenu soit par courrier, soit affichage, mais uniquement par mails.

☞ *Compétitions*

Pas de champion cette année en comité ou ligue.

Questions posées :

Où se situeront les compétitions et tournois l'année prochaine ?

Qu'advient-il des cours de bridge ?

Où se passeront les mixtes ?

☞ *Enseignement*

12 élèves sur 2011 pour nos deux professeurs (3-4 nouveaux élèves) (au club de Caluire 130 élèves)

VOTE pour le rapport moral

Abstentions = 0

Contres = 0

Le Président Bernard Liochon ayant obtenu le Quitus remercie les membres du BE.

☞ *Rapport financier*

Prévision du déficit du résultat = 3600 €.

Mais la situation a été redressée car les dépenses sont de 29703 € et les recettes 35 026€ (au lieu de 32000 €) ce qui génère un bénéfice de 5323 €.

Ceci s'explique par :

Les droits de table en augmentation (27 581€ au lieu de 25792€ l'année dernière).

Plus de tables aux Super Rondes Société Générale (2400€) mais c'est le point faible de nos recettes (1,2%).

Poids des Tournois par rapport au Total :

Régularité	62%
Mixte	20%
Rondes SG	17%
Rondes de France	1%

☞ *Vérification des Comptes*

Les comptes sont parfaitement tenus d'où satisfaction des Commissaires aux Comptes Mrs Gally et Pellegrin que nous remercions

VOTE pour le rapport financier et trésorerie

Abstentions = 0

Contres = 0

Le Quitus étant obtenu les comptes sont approuvés et le Président remercie le trésorier A.Desmurs et le trésorier adjoint JP. Maurin.

☞ *Budget prévisionnel*

Il faut tenir compte de la nouvelle dépense de la location des salles Chez Sophie (problème de la nouvelle implantation du Club de Caluire).

On peut s'aligner sur ce que font les clubs de Caluire et du Silk et on augmente de 1€ les droits de table (recette supplémentaire de 600€).

Une sécurité existe car le club a des réserves pour les prochaines années et une réduction de dépenses de fonctionnement a été réalisée l'année dernière.

Chez Sophie il n'y a plus de frais concernant le téléphone, Internet, femme de ménage et papiers administratifs.

Problèmes avec Sophie évoqués :

Obtenir des clés supplémentaires – installation des tables par un employé (1H)
(donc prévoir un coût d'environ 20€) (la désinstallation est effectuée par le club).

☞ Questions

Doit-on augmenter les Super Rondes SG de 1 € ?

Le BCVS est le seul club dans le Lyonnais à organiser ces tournois.

VOTE

Abstentions = 4

Contres = 1

La résolution est donc approuvée

Au 31/08/2011 les disponibilités étaient de 36733€.

Pour l'exercice 2011/2012, si le budget prévisionnel est respecté, elles seront de 39333€ au 31 août 2012.

VOTE

Abstentions = 0

Contres = 1

Le Quitus est obtenu et le budget prévisionnel validé

☞ Saison 2011/2012

⇒ Relations Sophie

Installation Salle Mistral (sauf mercredi et jeudi).

Pas de chauffage – Pour cet hiver des soufflants sont-ils la solution ?

Projet : Sophie va doubler la surface de la salle Mistral côté Tennis et cette salle deviendra plus confortable.

Les cours auront lieu le mardi matin (7 nouveaux élèves de Neville)

Notre Président a pris contact avec la Mairie de Rillieux (en tant que nouvelle association) ; il sera reçu par le directeur du cabinet du maire Mr Cachard.

⇒ Le Mixte (première séance le 7 novembre)

⇒ Nouvelles du Comité

Le Comité ne s'installe pas chez Sophie.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 25/09/2011.

Un vote (80%) a confirmé un accord pour acheter des locaux (600M2 de salle de jeu + 100/120M2 de bureaux).

- un montage financier a été mis en place

500 000€ de prêt à la SG

400 000€ par la Fédération

200 000€ par le comité (bridgeurs ?) - augmentation de 5€ pour la licence

Une Assemblée Générale Extraordinaire est prévue le 17/10/2011 au Comité.

⇒ Projet de sortie à Jonage

Il est exposé par Marie-Paule Garaud (se référer aux Brèves).

La limite des participants est de 30 personnes et les inscriptions se font auprès de Chantal Desmurs.

La séance est levée et notre Président Bernard Liochon présente tous ses remerciements à l'assemblée.